

HAVER SIN

Place d'Odeanas
5590 Haversin

GPS X: 5.194429 - Y: 50.249007

Visitée le 31/05/2014

1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Gravillons Pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche			Aucun arrêt à proximité		
Voitures	Rayon de 500 m		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied, rampes d'accès et couloir sous-voies				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	30	50 m	Asphalte / Gravillons	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gares « PMR » les plus proches : Ciney (13 Km) – Marloie (18 Km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique					
Ravel – Bus – PANG – PMR					
Vers le PANG	Absence de signalétique indiquant la présence du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Aucun arrêt de bus à proximité**
- **2 roues**
 - Pas de Ravel
 - Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
 - Présence d'un éclairage public ;
 - Accès vie :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires



Avec le soutien
de la Wallonie

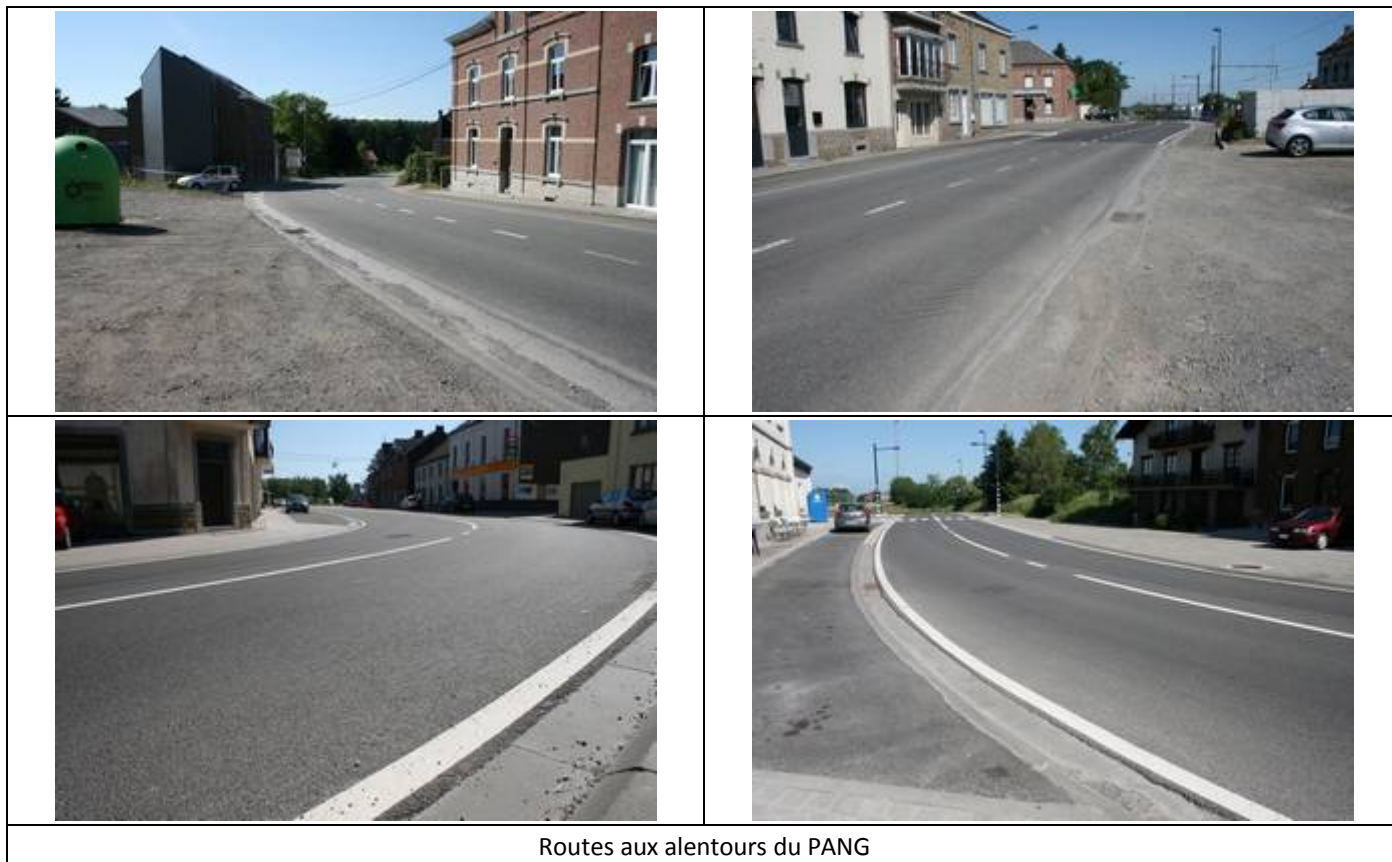


DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :

- Routes primaires
- Routes secondaires



Routes aux alentours du PANG



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

➤ Quai en direction de Libramont :

- Accès de plain-pied ou via des rampes d'accès et un couloir sous-voies



➤ Quai en direction de Namur :

- Accès de plain-pied ou via des rampes d'accès et un couloir sous-voies



- Les quais bas rendent l'embarquement et le débarquement difficiles



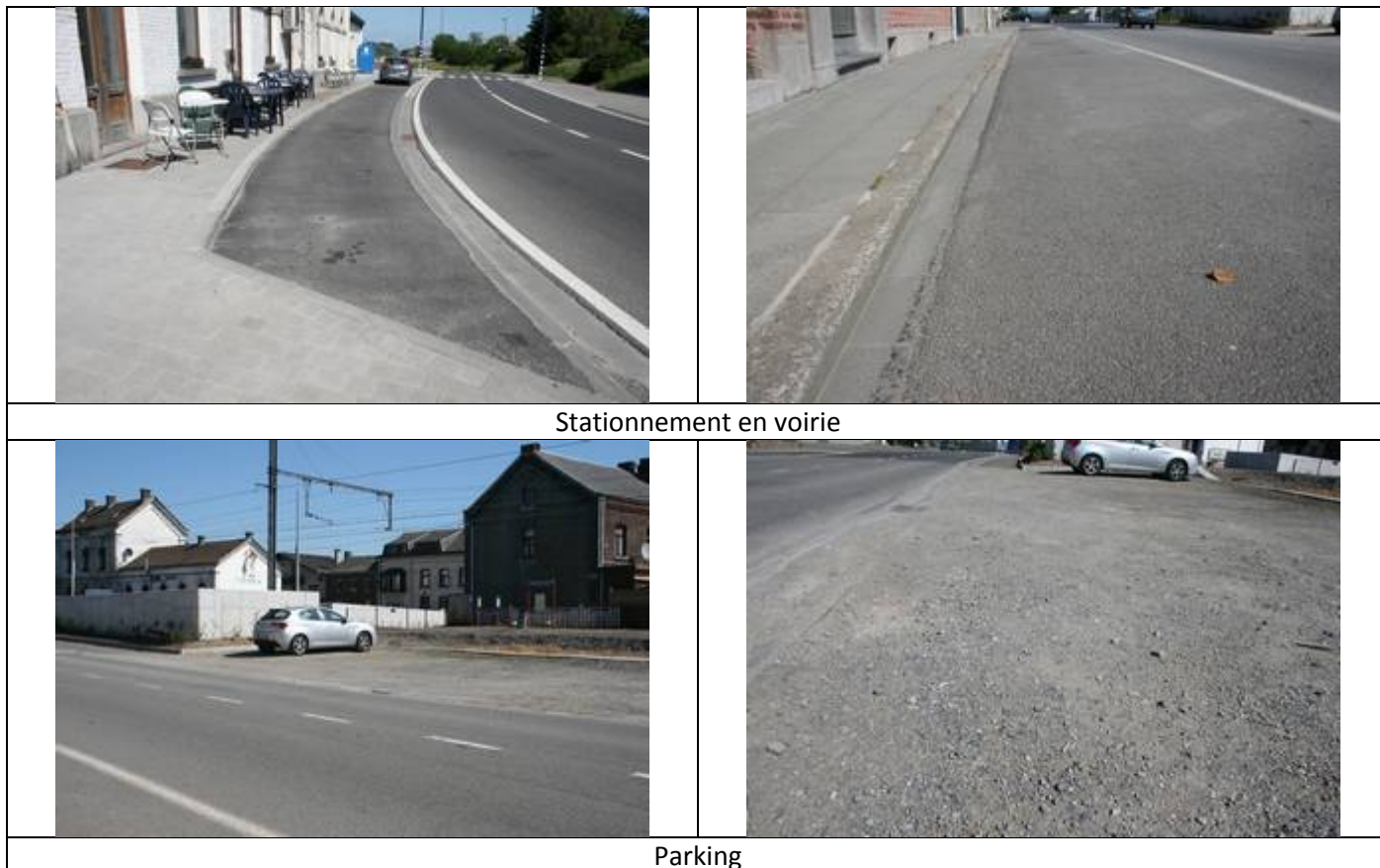
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking voitures situé devant le PANG :**
+/- 10 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en gravillons
- **Stationnement en voirie de part et d'autre du PANG :**
+/- 20 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en asphalte
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- Gares « PMR » les plus proches : Ciney (13 Km) – Marloie (18 Km)
- Gare « Taxi » la plus proche : pas de gare

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- PANG : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

7.2. Depuis le PANG

- Pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG ;
- Pas de desserte de bus.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- une étude de faisabilité de desserte en bus ;

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE